

1.2.3.Sauvage Production

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 68 rue Hoche - 93170 BAGNOLET

ACTE DE NOMINATION GERANT

Le soussigné Monsieur Steven SERVAJEAN, demeurant 68 rue hoche, 93170 BAGNOLET,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la Société à responsabilité limitée 1.2.3.Sauvage Production,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAGNOLET, du 02 janvier 2025, qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte,

Nomme Monsieur Steven SERVAJEAN, demeurant 68 rue hoche – 93170 BAGNOLET aux fonctions de gérant de la Société pour une durée illimitée.

Monsieur Steven SERVAJEAN dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Steven SERVAJEAN accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à BAGNOLET
Le 02/01/2025

Steven SERVAJEAN
« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

DocuSigned by:

0F7FABB842754ED...